

DÉBAT PUBLIC

Parc éolien en mer
au large de Courseulles-sur-Mer

CAHIER D'ACTEUR

N° 12 - JUILLET 2013

Ces contributions sont éditées
par la Commission Particulière du
débat public (CPDP) qui décide de les
publier sous forme de cahiers d'acteurs.
Le contenu des textes n'engage
que leurs auteurs.



Réserve Naturelle
DOMAINE
DE BEAUGUILLOT



Grands dauphins, Arromanches, le 15 août 2012



Phoques veaux-marins, baie des Veys, le 28 juillet 2007

CONTACT :

Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin,
Place des Justes, 50130 Cherbourg-Octeville
Tél : 02 33 10 22 50
Courriel : gecc@hotmail.fr

CONTACT :

Réserve Naturelle Nationale
du Domaine de Beauguillot
Beauguillot
50480 SAINTE-MARIE-DU-MONT
Téléphone / Fax : 02 33 71 56 99
Courriel : rnbeauguillot@wanadoo.fr

Dans le cadre du débat public organisé par :



Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

LES MAMMIFÈRES MARINS ET LE PROJET DE CRÉATION D'UN PARC ÉOLIEN EN BAIE DE SEINE

Le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC)

Le GECC est une association loi 1901 fondée en 1997 qui a pour objectif l'étude et la préservation des mammifères marins en mer de la Manche.

Ses missions sont : l'observation et le suivi des mammifères marins, l'analyse scientifique des données prélevées sur le terrain, ainsi que l'information et la sensibilisation de tous les publics à la préservation des cétacés.

Le GECC est une structure financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'Agence des Aires Marines Protégées et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité. Elle est également soutenue par le Ministère de l'Environnement et la DREAL Basse-Normandie.

Le GECC collabore avec plusieurs laboratoires de recherche, dont le laboratoire LIENSs de l'université de la Rochelle, et le CEBC-CNRS de Chizé.

Les travaux du GECC

Le GECC travaille à la collecte des données. Par l'intermédiaire du Réseau d'Observateurs, il rassemble et analyse les données opportunistes produites par tous les usagers de la mer. En 30 ans, le Réseau d'Observateur a compilé plus de 5 000 observations de mammifères marins en mer de la Manche, toutes espèces confondues.

Le GECC réalise un suivi régulier de la population des grands dauphins (*Tursiops truncatus*), espèce fortement représentée en mer de la Manche. Il effectue tout au long de l'année des sorties dédiées à l'observation de ces animaux et, au moyen de la photo-identification, travaille à déterminer le nombre d'individus qui compose cette population, ainsi que sa répartition dans la zone d'étude. Ces dernières années, le GECC a intensifié son suivi en baie de Seine car des grands dauphins sédentaires y ont été régulièrement observés.

La Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

La Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot a été créée par décret ministériel le 17 janvier 1980. Elle couvre une superficie de 505 hectares composée de deux entités paysagères, la baie des Veys et les marais de la côte est du Cotentin. Par voie de convention avec l'Etat, l'association Claude Hettier de Boislambert met en œuvre le plan de gestion quinquennal du site protégé, dont les principaux objectifs sont axés sur la conservation des oiseaux d'eau, notamment en migration et en hivernage, la protection de la colonie de phoques veaux-marins et le maintien des habitats naturels.

Les travaux de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

Pour ce qui regarde la connaissance et la protection du phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) en baie des Veys, la Réserve Naturelle a mis en place un suivi spatio-temporel de la colonie depuis le début des années 1990. Les individus sont régulièrement dénombrés, identifiés et localisés dans l'estuaire à chaque période de la marée.

La Réserve Naturelle joue également le rôle de conseiller technique pour cette espèce auprès du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, structure chargée de la rédaction et de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) de la zone Natura 2000.

Depuis 2004, la Réserve Naturelle fait appel aux services d'un pilote d'ULM, afin d'assurer le suivi des effectifs et les localisations des phoques veaux-marins en baie des Veys.

En 2007 et 2008, la Réserve Naturelle a organisé, en partenariat avec l'université de la Rochelle (laboratoire LIENSs), deux sessions de captures pour équiper plusieurs animaux de balises permettant de suivre leurs déplacements. Cette opération avait pour objectif d'affiner la connaissance sur le rythme d'activité et la distribution spatio-temporelle des phoques veaux-marins en baie de Seine occidentale.

Enfin, la Réserve Naturelle récolte régulièrement des fèces de phoques veaux-marins, afin de mieux cerner le régime alimentaire de cette espèce.

Les résultats obtenus

Les données opportunistes du Réseau d'Observateurs mettent en lumière non seulement la présence des mammifères marins en baie de Seine, mais également leur grande diversité.

La carte 1 illustre la présence des grands dauphins en baie de Seine durant les 30 dernières années. Elle a été réalisée à partir des données opportunistes du Réseau d'Observateurs.

On note que les observations de cette espèce, très importantes à l'ouest du Cotentin, diminuent à mesure que l'on se dirige vers l'est. Si cela s'explique par le fait que les grands dauphins fréquentent certainement moins la baie de Seine que le golfe normand-breton, cette situation reflète aussi un manque évident de connaissances sur cette zone : le Réseau d'Observateurs y étant moins connu, les données récoltées sont moins nombreuses.

Le GECC a cependant pu confirmer que les grands dauphins observés en baie de Seine, notamment devant Grandcamp et Arromanches, appartiennent à la population observée dans

le golfe normand-breton. Cette population, estimée à 450 individus, est la plus importante population de grands dauphins sédentaires et côtiers d'Europe. Il s'agit d'animaux vivant principalement entre le rivage et l'isobathe des 20 mètres.

La carte 2 illustre la présence de tous les mammifères marins en baie de Seine, hormis les grands dauphins, durant les 30 dernières années. Elle a été réalisée à partir des données opportunistes du Réseau d'Observateurs.

Cette carte met en évidence la grande diversité des mammifères marins qui fréquentent la baie de Seine. Le faible nombre d'observations aux abords du futur parc éolien est dû à un manque de connaissances ; il ne signifie en aucun cas que les mammifères marins sont absents de la zone.

Premièrement, on constate que les observations de globicéphales (*Globicephala melas*) en baie de Seine sont proches des côtes, alors que cette espèce est normalement vue plus au large. Il en va de même pour les baleines à bec (*Ziphiidae*) qui sont, elles aussi, particulièrement côtières dans cette zone.

Deuxièmement, les petits rorquals (*Balaenoptera acutorostrata*) fréquentent assidûment l'est de la baie de Seine, puisque chaque été des observations sont signalées.

Troisièmement, il convient de noter le retour du marsouin (*Phocoena phocoena*) dans la zone. Les observations le concernant sont passées de une en 2007 à 80 en 2012. Là encore, les marsouins sont vus à proximité des côtes.

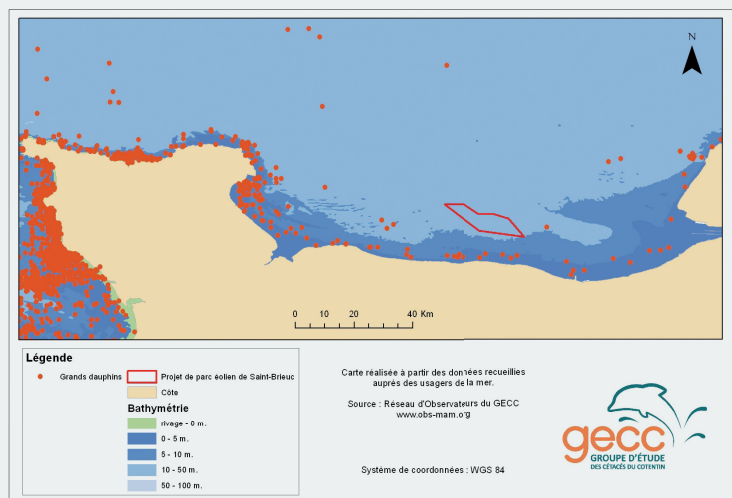
Enfin, une population importante de phoques veaux-marins sédentaires est installée en baie des Veys et des groupes plus ou moins réguliers sont identifiés dans les estuaires de l'Orne et de la Seine.

La colonie de phoques veaux-marins en baie des Veys

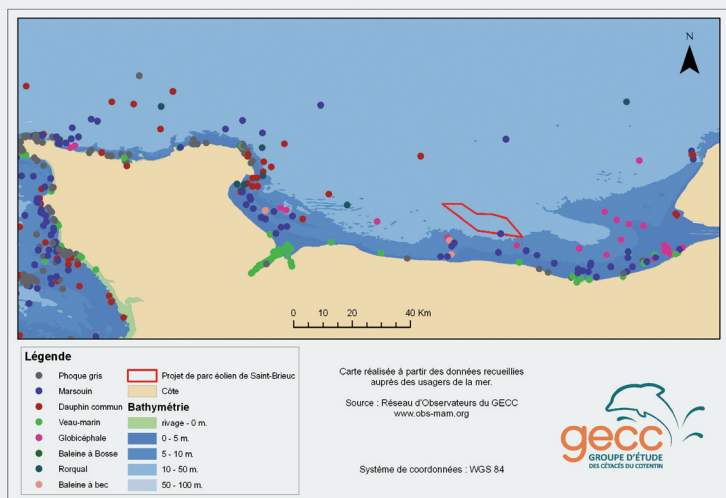
Comme le montre la figure 1, les effectifs recensés en baie des Veys sont en augmentation régulière, à l'instar de l'évolution constatée au sein des autres colonies du littoral français.

Si l'essentiel des naissances se déroule en baie des Veys, des parturitions isolées peuvent toutefois intervenir sur des bancs exondés bien en dehors de l'estuaire. Comme le montre la figure 2, le nombre de mises bas progresse régulièrement depuis 1991 pour atteindre une vingtaine de naissances en 2011.

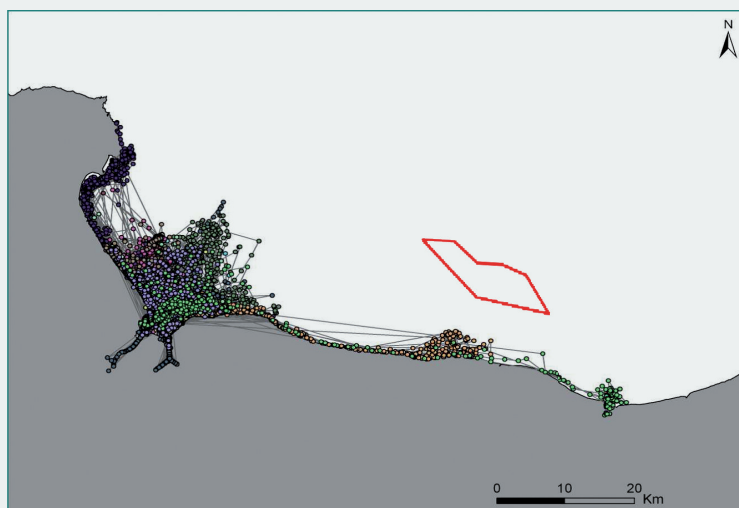
Les cartes 3 et 4 illustrent les résultats obtenus au cours des deux opérations de captures conduites en 2007 et 2008 en baie des Veys. Douze phoques adultes ont été équipés d'un système de télémétrie (balises Fastlock).



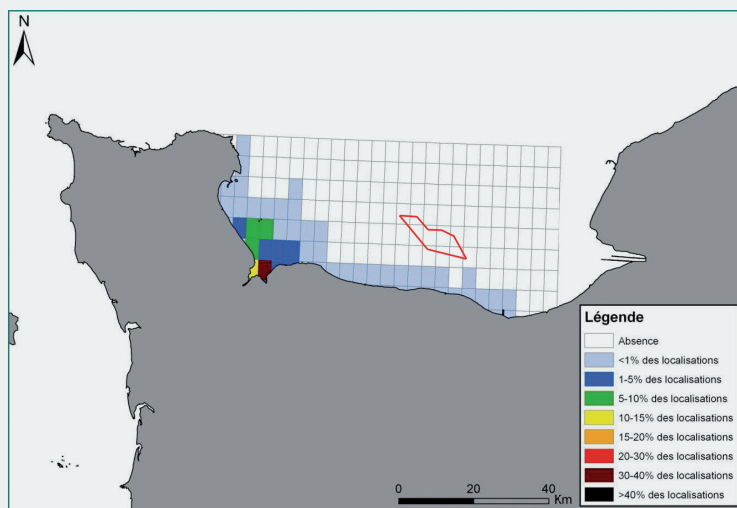
Carte 1 : Observations des grands dauphins en mer de la Manche de 1980 à 2012



Carte 2 : Observations des mammifères marins en mer de la Manche de 1980 à 2012



Carte 3 : Ensemble des localisations GPS obtenues lors des suivis télémétriques de phoques veaux-marins en baie des Veys (une couleur par individu). En rouge la zone d'implantation du projet de parc éolien. Carte réalisée par Cécile Vincent (LIENSs) avec les animaux marqués en 2007 et 2008.



Carte 4 : Proportion des localisations GPS obtenues par maille (de 0,05° de côté) lors des suivis télémétriques de phoques veaux-marins en baie des Veys. En rouge la zone d'implantation du projet de parc éolien. Carte réalisée par Cécile Vincent (LIENSs) avec les animaux marqués en 2007 et 2008.

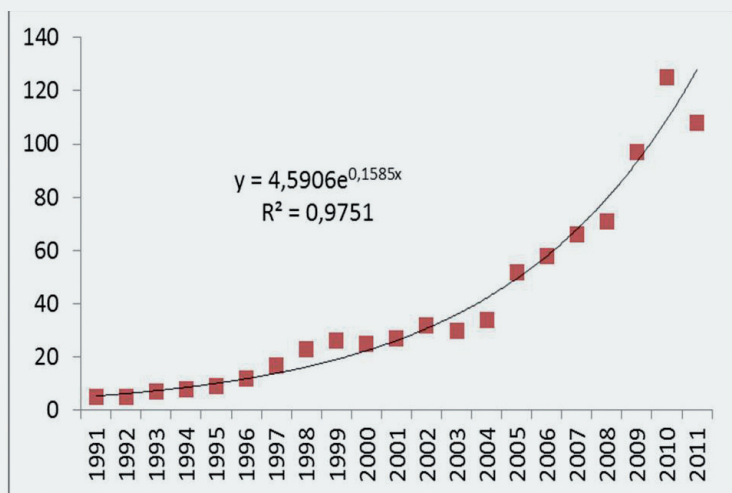


Figure 1 : Evolution des effectifs maximaux annuels dans la colonie de phoques veaux-marins en baie des Veys. Graphique tiré du plan de gestion 2012-2021 de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguilllot.

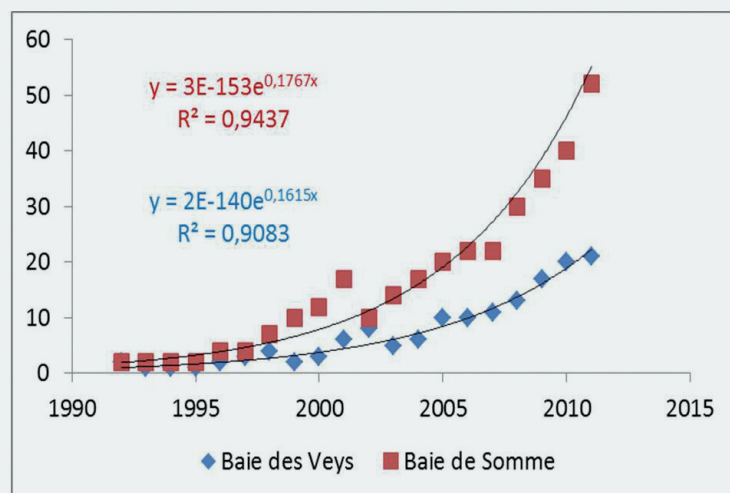


Figure 2 : Evolution comparée du nombre de naissances au sein des colonies de la baie des Veys et de la baie de Somme. Graphique tiré du plan de gestion 2012-2021 de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguilllot.

Ces cartes montrent que les phoques veaux-marins équipés fréquentent une zone allant de la Pointe de Saire à l'estuaire de l'Orne. Elles situent le domaine vital des animaux en baie des Veys et permettent de soupçonner des relations avec un autre groupe de phoques veaux-marins installés dans l'estuaire de l'Orne, sans que la nature et l'ampleur du phénomène puissent être précisément évaluées.

La zone à proximité d'Arromanches semble essentiellement dédiée à la recherche alimentaire, notamment autour des épaves.

Pour conclure, rappelons que les informations illustrées dans les cartes 3 et 4 ne portent que sur douze animaux marqués. Un échantillonnage plus grand montrerait sans doute une utilisation encore plus importante de la baie de Seine par les phoques veaux-marins.

Remarques

Au regard de ces résultats, le GECC et la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot tiennent à faire plusieurs remarques quant au projet d'implantation d'un parc éolien à Courseulles-sur-mer et à ses effets sur les mammifères marins qui fréquentent la baie de Seine.

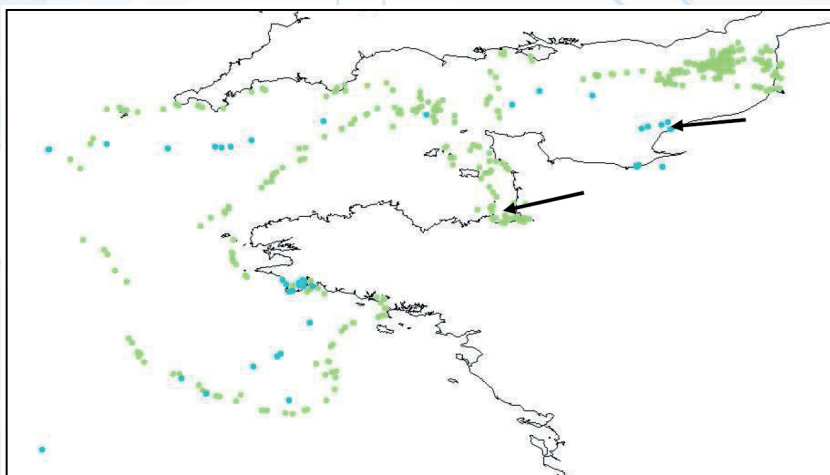
Premièrement, il est impératif de modéliser la propagation du bruit autour de la zone d'implantation du parc éolien, afin d'évaluer, en fonction des paramètres environnementaux (météo, courants, nature des fonds, etc.) jusqu'à quelle distance exactement le bruit peut impacter les mammifères marins présents en baie de Seine.

Deuxièmement, s'il est effectivement indispensable de mettre en place un suivi du parc éolien sur le long terme, comme cela a été annoncé, le GECC et la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot soulignent qu'il est tout aussi important d'acquérir des informations sur les mammifères marins en baie de Seine AVANT l'installation d'un tel suivi, afin de pouvoir proposer des mesures concrètes et adaptées qui répondent de manière adéquate aux enjeux spécifiques de la zone. Par conséquent, les deux structures demandent qu'un état initial de la zone

soit réalisé, afin de dresser un inventaire précis de tous les mammifères marins qui la fréquentent, de leurs effectifs et de leurs modalités d'utilisation spatio-temporelle.

Troisièmement, puisque des grands dauphins sédentaires ont été vus en baie de Seine, il est important de parvenir à déterminer le nombre d'individus fréquentant la zone, la régularité, ou non, de leur présence et la période de l'année à laquelle ils sont le plus observés.

Quatrièmement, il est nécessaire d'acquérir des informations supplémentaires sur la colonie de phoques veaux-marins en baie des Veys. Il convient de s'attacher, en particulier, à l'étude des jeunes qui, au gré de déplacements beaucoup plus erratiques que ceux des phoques veaux-marins adultes, peuvent être amenés à effectuer de longs et lointains trajets dans l'ensemble de la mer de la Manche, voir **carte 5**. Il faut alors se demander dans quelle mesure l'installation d'un parc éolien dans cette zone risque de gêner ces animaux en les empêchant de quitter ou de revenir à la colonie. Il conviendrait également de s'assurer que l'installation et le fonctionnement de cette infrastructure ne nuisent pas aux échanges entre les colonies, seule garantie de la conservation à long terme de cette espèce.



Carte 5 : Trajets de deux jeunes phoques veaux-marins, Idéfix (points vert clair) et Falbala (points bleu clair), par balises Argos, en 2007 et 2008. Les flèches noires correspondent aux sites où ces deux phoques ont été relâchés. Carte tirée du rapport de Christine Blaize et Alain Beaufils, *Suivi des phoques veaux-marins par balise Argos*, association CHENE, 2010.